

Louis François LAIR (1762-1826)

Un natif de Lignéres-la-Doucelle devenu facteur d'orgues dans le Haut-Maine

Par Christian FERAULT

Il y a 258 ans naissait à Lignéres-la-Doucelle (Mayenne) un futur facteur d'orgues⁽¹⁾ renommé qui exerça son métier principalement dans la Sarthe et spécialement au Mans. Le but de cette Note est de présenter ce que l'on sait aujourd'hui de lui et de son œuvre. Il s'agit ici de réaliser une courte synthèse sur une personnalité honorant notre commune et non de proposer un article exhaustif, la bibliographie indiquée le permettant.

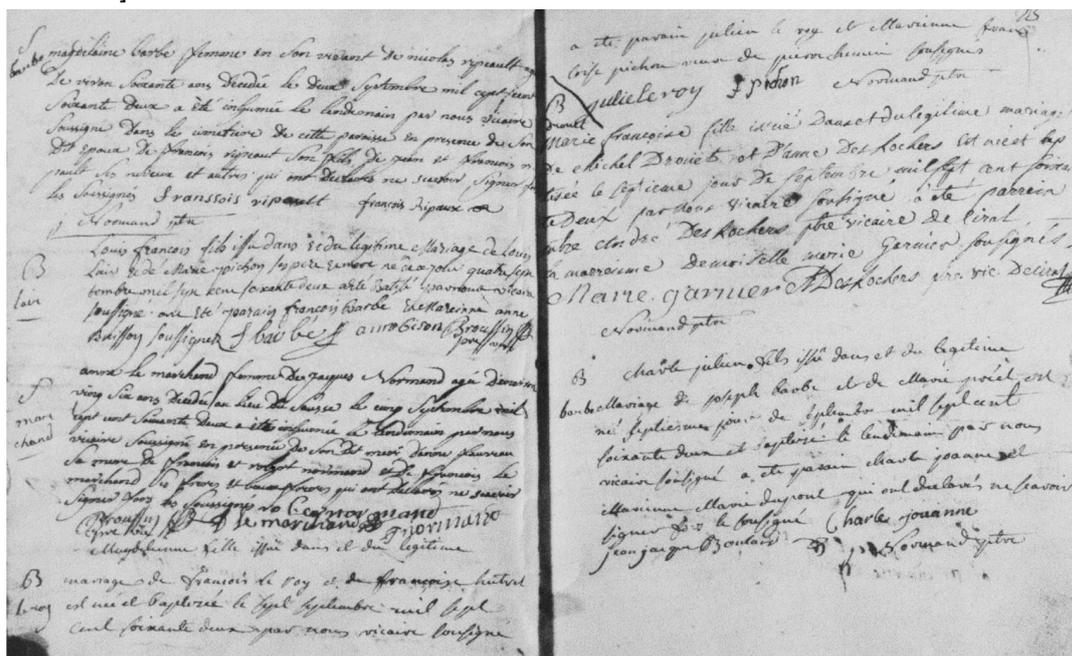
Naissance et premières années

Louis François LAIR naît le 4 septembre 1762, premier enfant de Louis et de Marie PICHON.

Son acte de naissance précise :

« Louis François, fils issu du légitime mariage de Louis et de Marie Pichon les père et mère. Né de ce jour quatre septembre mille sept cent soixante deux, a été baptisé par nous vicaire soussigné. Ont été parrain François Barbe [ou Barbé] et marraine Anne Buissoy ».

Suivent trois signatures : F. Barbé, Anne Gison [nom de jeune fille ?] et Broussin [vicaire, probablement⁽²⁾].



Archives départementales de la Mayenne. Registres paroissiaux et d'état civil (actes et tables), Lignéres-la-Doucelle, (l'acte de naissance figure en seconde position sur la page gauche).

⁽¹⁾ Un facteur d'orgues (avec ou sans s) est un artisan spécialisé dans la fabrication et l'entretien d'orgues et des pièces qui s'y rattachent. C'est un métier qui fait appel à de nombreuses disciplines et à des connaissances musicales et acoustiques indispensables, et qui figure dans l'artisanat d'art (d'après Wikipédia, consultée le 21 février 2020 à 17h50). Cette source répertorie les facteurs d'orgues célèbres dont 84 Français y compris des frères ou des familles. Celui, objet de cet article, n'y figure pas.

⁽²⁾ Le curé de l'époque était Antoine de RONNAY, installé le 7 septembre 1758. Il résigne en 1779 mais en restant prêtre et continuant d'habiter la paroisse. Il prête serment en 1791, est arrêté trois ans plus tard, rouvre le lieu de culte en 1799 et ne se rétracte qu'en 1803. Pour les « Chroniques paroissiales », il n'est curé que de 1758 à 1787. Il a laissé attachés à son nom et à son ministère des jugements peu flatteurs. Le ou les vicaires de cette époque ne sont connus que par des signatures d'actes.

Le mariage de ses parents avait eu lieu en l'église de Lignéres-la-Doucelle le 16 juin 1761.

Il est le petit-fils de Louis LAIR, bordager, et de Marie RICHARD de Beaumont-le-Vicomte (Sarthe), côté paternel et de François PICHON et Marguerite BARBE par sa mère.

On ignore tout des lieux de vie de ses parents et grands-parents : au sein du bourg ou dans un hameau (village) ?

Ses parents et lui-même quittent Lignéres en 1765 ou 1766 – il y sera resté trois ans – pour la paroisse de Saint-Jean-de-la-Chéverie, un faubourg du Mans non loin de l'Abbaye du Pré, où ils s'établissent comme « cabaretiers » ou « marchand » pour le père. Un frère naîtra en 1773 prénommé François Louis (voir Annexe 1). La famille les distinguera avec les prénoms d'usage, respectivement Louis et François.

L'apprentissage et les premiers pas dans le métier

Dans leur quartier exercent, depuis 1761, les frères Henri et Nicolas PARIZOT⁽³⁾ qui déplacent leur atelier vers 1774 au « Grand Cogné » ou « Coignier », propriété importante assez proche du lieu de vie des LAIR.

Pendant une dizaine d'années environ, Louis fait son apprentissage auprès de ces facteurs d'orgues reconnus, c'est dire les exigences du métier.

En 1790 et en tant qu'« ouvrier du sieur PARIZOT », il entretient l'orgue de l'église Notre-Dame-des-Marais à La Ferté-Bernard et c'est lui qui reçoit les 30 livres de la part de la fabrique, preuve de son autonomie et de la confiance qu'on lui accorde.

Il demeure cependant très lié à ses formateurs – surtout à Henri –, au point d'être localisé chez eux. Serait-ce en raison des troubles associés à la Révolution ? Ses activités le conduisent aussi, jusqu'au tout début du XIX^e siècle, à réparer les pianos et à être « facteur de serinettes »⁽⁴⁾ dans la région du Mans.

Sa vie familiale, assez tardive pour l'époque

Le 18 juillet 1799, à près de 38 ans, il épouse Renée Françoise GARAUDÉ, fille naturelle reconnue de François, brigadier de la Maréchaussée, et de Renée Marie RICHARD demeurant à La Flèche. Parmi les témoins, il y a Henri PARIZOT son maître auquel il est très proche.

Le couple aura quatre enfants en 1800, 1801, 1803 et 1807. Le premier, prénommé aussi Louis-François, deviendra également facteur d'orgues. Lors des quatre déclarations en mairie – faites par son frère François –, Louis sera alternativement – et curieusement – qualifié de facteur d'orgues et de luthier.

En 1805, le couple achète une maison neuve à l'extrémité de la rue de l'Union (aujourd'hui 42, rue Auvray, semble-t-il).

Le 30 novembre 1826 – ou le 30 janvier 1827 selon les sources –, Louis LAIR décède à 64 ans, à Luçon (Vendée) alors qu'il travaillait sur le chantier de l'orgue de la cathédrale de cette ville. On ignore où il a été enterré (à Luçon probablement). Sa veuve, en faisant établir ensuite l'inventaire de sa succession y trouve, entre autres, 200 kg de tuyaux d'orgue et divers instruments de musique.

Le règlement fait apparaître un actif de 22 000 francs (de l'ordre de 77 000 €). La famille quitte la rue d'Auvray qu'elle conserve et loue, puis habite à Roézé[-sur-Sarthe].

⁽³⁾ ou PARISOT : Henri et Nicolas sont des neveux de Claude (~ 1704-1784). Celui-ci, facteur d'orgues réputé, construisit notamment l'orgue (M. H.) de la cathédrale Notre-Dame de Sées (Orne). « Les PARISOT » figurent parmi les facteurs d'orgues français célèbres (Wikipédia).

⁽⁴⁾ Instrument de musique mécanique destiné à apprendre des mélodies courtes à des oiseaux siffleurs (cf. le verbe « Seriner »).

Quelques œuvres

Son travail, fonction des relevages et des restaurations d'orgues – très nombreux à cette époque –, a été réalisé dans le Grand-Ouest.

Citons les principaux édifices concernés :

- à La Ferté-Bernard avec l'orgue de Notre-Dame-des-Marais ;
- à l'église Notre-Dame de Carentan (Carentan-les-Marais, département de la Manche), il s'agit d'une construction neuve ;
- au Mans, c'est une réparation de l'instrument de la cathédrale Saint-Julien dont la réception est faite en présence des musiciens de la ville ;
- et aussi à Fougères (Saint-Sulpice et Saint-Léonard), Vire (couvent des Cordeliers et Notre-Dame), Longny[-au-Perche] (église principale), Tours (Saint-Gatien), Coutances (Notre-Dame), Dol-de-Bretagne (Saint-Samson), Saint-Brieuc (Saint-Etienne), La Flèche (chapelle Saint-Louis), Angers (Saint-Maurice), Château-Gontier (Saint-Jean-Baptiste), Granville (Notre-Dame) et enfin Luçon (Notre-Dame).

Des réalisations et réparations considérables en un quart de siècle.

Louis LAIR était dit « *intègre et consciencieux, sachant tenir ses engagements et n'hésitant pas à exécuter quelques travaux supplémentaires pour parfaire son ouvrage* » (cité par M. LANGRIS).

Etait-il revenu à Lignéres-la-Doucelle ? peut-être lors de décès et d'inhumations dans sa famille ou peut-être à l'occasion de ses trajets entre Longny et les villes de la Manche et de l'Orne où cet organier célèbre intervenait.

Annexe 1

François Louis LAIR

Frère cadet de Louis François, il est né le 8 août 1773 au Mans (paroisse Saint-Jean-de-la-Chéverie). Il n'aura donc pas vécu à Lignéres-la-Doucelle mais au Mans avec ou près de sa famille.

On ignore les études et / ou l'apprentissage qu'il a suivis. Il se marie en 1801 avec Renée TOUZARD et de leur union naîtront trois enfants. Son épouse décède en 1806.

Par des actes d'état-civil, il se déclare « sans profession » ou « officier à la suite » [il y a bien 2 t] puis « facteur d'orgues » et enfin « luthier » et semble avoir travaillé avec son frère autour de 1807. A quel niveau ?

Il quitte le Mans à cette époque et l'on ne sait pas ce qu'il est devenu.

Remerciements à Didier BÉOUTIS, Président de l'Académie du Maine.

* *
*

Sources :

- Archives départementales de la Mayenne – Lignéres-la-Doucelle. Registre d'actes. E dépôt 98/E 15 – 1759-1765.
- Jean-Michel BOUVRIS et Bernard JEHAN, 1990 et 1991 – Louis LAIR, facteur d'orgues manceau (1762-1826), La Province du Maine 92, (15), 271-290 ; 92, (16), 385-410 ; 93, (17), 37-52 ; 93, (19), 265-283^(x).

- Marcel LANGRIS, 2001, Naissance d'un musicien à Lignéres-la-Doucelle, Bulletin municipal n° 15, 1 p.
- Christian FERAULT, 2019, Curés et vicaires de Lignéres-la-Doucelle puis Lignéres-Orgères (Mayenne) entre 1265 et 2005, 7 p. <lignéres-orgères.fr>
- MUSEFREM – Base des données prosopographiques des musiciens d'église en 1790. Fiche concernant Louis François LAIR, 1 p., dernière mise à jour : 17 mai 2017. <http://philidor...490821> et 490891.

^(x) Il s'agit d'une étude imposante et remarquable sur l'homme et surtout l'œuvre, fouillée et méticuleuse, destinée à des spécialistes.
